



Pour jeter moins,
je fais le tri dans
mes habitudes

Édition 2024



COMPOSTAGE

LE GUIDE



LE COMPOSTAGE, TOUT LE MONDE S'Y MET !

Parce que la gestion des déchets est un enjeu majeur de préservation de notre environnement et car il est urgent d'agir, la Communauté d'Agglomération s'est engagée dans un programme ambitieux visant à **réduire de 60 kg la quantité de déchets produite par habitant*** et à atteindre le taux de **60 % de valorisation des déchets ménagers et assimilés d'ici 2030**.

Parmi les leviers d'action disponibles, le compostage est une solution à la portée de tous qui permet de **diminuer d'1/3 le volume de sa poubelle**. **Le composteur accueille en effet les épluchures de fruits et légumes, les restes de cuisine et de repas et une partie des déchets verts du jardin**. Ils se transformeront avec le temps en un **excellent fertilisant naturel et gratuit** comparable à du terreau.

Vous habitez en maison individuelle avec jardin ? C'est très simple, la collectivité met gratuitement un **composteur à disposition de chaque foyer**.

Vous résidez dans un immeuble ou une résidence avec un espace vert ? L'Agglomération accompagne la **mise en place de sites de compostage partagé** et fournit gratuitement le matériel.

Vous ne disposez pas d'espace vert ? Vous pourrez bientôt déposer vos déchets alimentaires dans **des Points d'Apport Volontaire dédiés**. Ils seront collectés puis acheminés vers une Unité de compostage à grande échelle.

Le compostage, un petit geste de chacun pour le futur de tous.

*Production de déchets/an/habitant comparée à celle de 2019

SOMMAIRE

- ▶ **Le compostage en pratique** p.4 à 9
- ▶ **Composter en habitat individuel** p.10 à 17
- ▶ **Composter en habitat collectif** p.18 à 19

3 BONNES RAISONS DE COMPOSTER



1

Moins de déchets

▶ En compostant, je réduis le volume de ma poubelle d'ordures ménagères d'1/3 et j'utilise une partie des déchets verts de mon jardin

2

Plus de naturel

▶ En compostant, j'obtiens un fertilisant naturel et gratuit pour mes plantes et mon potager

3

Moins de CO₂

▶ En compostant, j'évite le transport par camion et l'incinération de mes déchets alimentaires



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'incorporation de compost dans nos sols favorise l'absorption du CO₂ et contribue à la lutte contre le changement climatique.

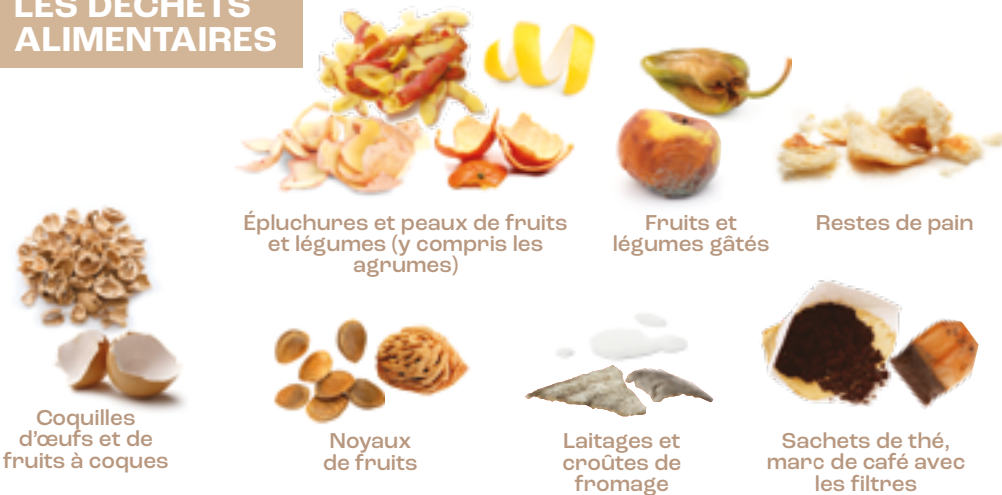
LE COMPOSTAGE EN PRATIQUE

Quels déchets composter ?

La majeure partie des déchets alimentaires et végétaux sont compostables. Ils se bio-dégraderont avec le temps sous l'action de micro-organismes et de petits insectes (cloportes, vers de terre, larves...).



LES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Dans le composteur individuel, **en petite quantité**

ou

dans le composteur partagé, suivant les consignes propres à votre immeuble :



LES DÉCHETS DE LA MAISON



Attention ! À ne pas mettre dans le composteur :



Huiles



Coquillages (huîtres, palourdes, pétoncles, moules, etc.) : à déposer en déchèterie



Lingettes



Sacs plastiques biodégradables ou compostables



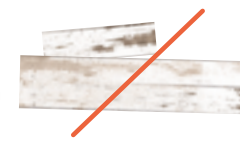
Mégots de cigarette



Poussières et balayures des sacs d'aspirateurs



Excréments d'animaux et litières, y compris végétales



Bois traités, vernis ou peints



LE BON RÉFLEXE

Placez une feuille de journal, un sachet en papier kraft ou une feuille d'essuie-tout au fond de votre bioseau pour en faciliter le nettoyage.



LE COMPOSTAGE EN PRATIQUE

Composter facile en 4 étapes

Le compost est issu d'un mélange de déchets humides et frais (épluchures, restes de repas) et de déchets durs et secs (feuilles mortes, branchages, marc de café, papier kraft, etc.). Pour réussir son compost, il faut respecter 4 règles d'or : **découper**, **varier les apports**, **étaier**, **brasser**. Ce n'est pas bien compliqué, c'est juste une question d'équilibre !

ÉTAPE

1

Découper les grosses épluchures pour accélérer leur décomposition et faciliter l'action des micro-organismes



ÉTAPE

2

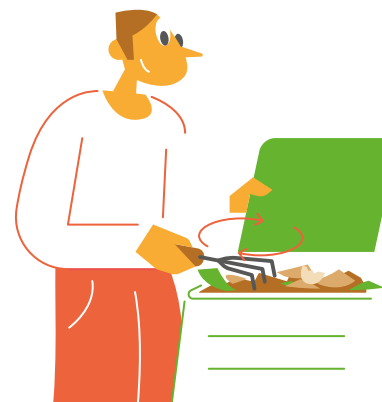
Équilibrer déchets alimentaires et déchets secs de jardin : pour 1 bioseau de déchets alimentaires, ajouter à peu près l'équivalent de la moitié de végétaux secs



ÉTAPE

3

Étaier et mélanger en surface les déchets à chaque nouvel apport à l'aide d'une griffe



ÉTAPE

4

Brasser régulièrement le compost pour l'aérer, accélérer sa décomposition et éviter les odeurs, à l'aide d'une fourche ou d'un brass compost (environ une fois par mois). En habitat collectif, c'est le rôle du référent de site de compostage



LE COMPOSTAGE EN PRATIQUE

Utiliser son compost

Selon les besoins du jardin, le compost peut être récolté à différents moments. Soit entre 3 et 6 mois pour l'utiliser en paillage à la surface du sol, soit à partir de 6 mois en mélange avec de la terre, comme fertilisant. Grâce à lui, vous jardinez au naturel, sans engrais chimique.

Le compost « demi-mûr » en paillage

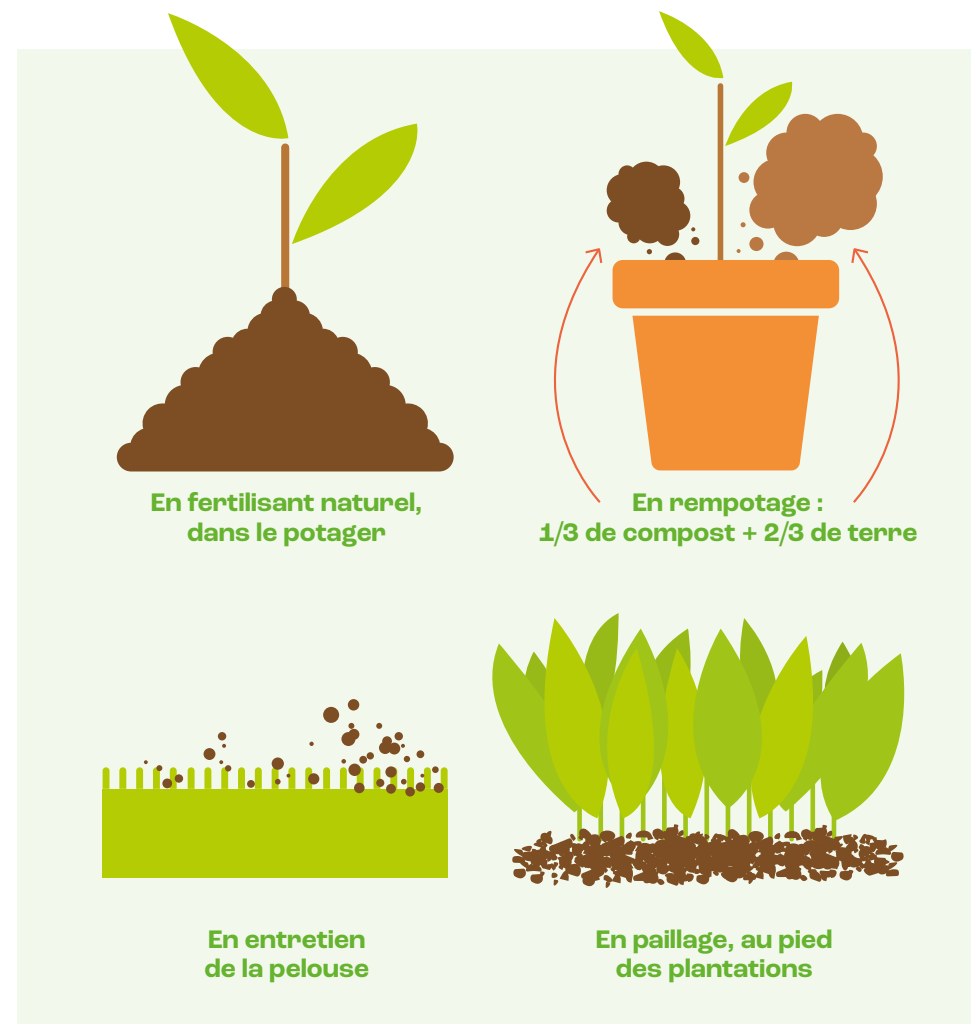
Après 3 à 6 mois de maturation, le compost est « demi-mûr » et contient encore des éléments non totalement bio-dégradés. Il peut alors être utilisé en paillage à la surface du sol pour le nourrir et le protéger (voir p. 16 et 17).

Le compost « mûr » comme fertilisant

Après 6 à 9 mois de maturation, le compost est « mûr ». Il peut être utilisé pour les semis, plantations et rempotages ou directement incorporé au sol, en mélange avec de la terre.

- Pour les semis, plantations et rempotages, mélangez 1/3 de compost avec 2/3 de terre ou de terreau. Attention à ne pas utiliser le compost pur, il pourrait « brûler » vos végétaux !
- En surface, le compost est à incorporer directement à la terre par un léger griffage. Au printemps, il agira comme un engrais, à l'automne, il nourrira le sol.

Un compost mûr se reconnaît à son aspect homogène, sombre, son odeur de terre de forêt et sa structure grumeleuse.



LE BON RÉFLEXE

Du compost en trop ?

Avez-vous pensé à le déposer au pied de vos haies, ou à le semer sur la pelouse ? Vous pouvez aussi le proposer autour de vous : voisins, parents et amis seront heureux d'en profiter.

COMPOSTER EN HABITAT INDIVIDUEL

Vous habitez une maison ? Vous pouvez installer un composteur dans votre jardin. Environ 40 % des habitants en maison individuelle de l'Agglomération sont déjà équipés ! Si ce n'est pas déjà votre cas, la collectivité vous fournit gratuitement un composteur.

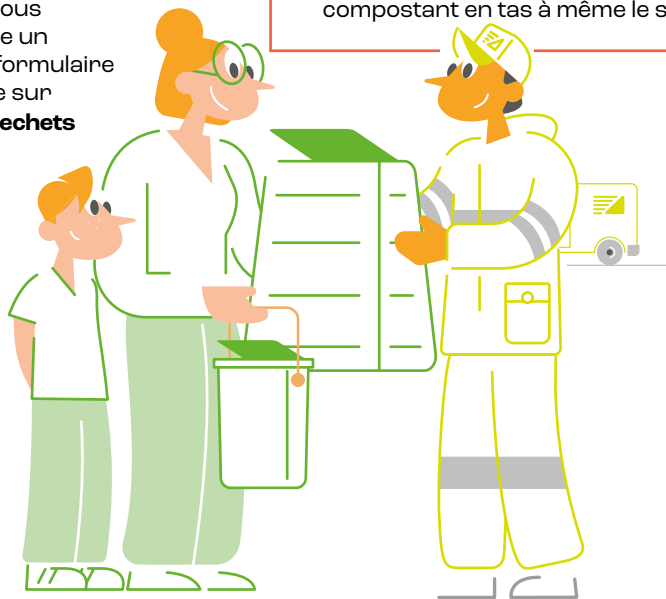
Où se procurer son composteur ?

▶ À l'occasion de l'enquête sur les déchets, qui sera menée en porte-à-porte auprès de tous les usagers **entre janvier 2024 et mi-2025**, l'Agglomération distribuera des composteurs individuels et des bioseaux aux foyers non encore équipés.

▶ Sans attendre, vous pouvez « commander » et vous faire livrer à domicile un composteur via un formulaire de demande en ligne sur agglo-larochelle.fr/dechets

À chacun son style...

▶ Si vous préférez, vous pouvez opter pour un autre type de composteur que celui fourni par l'Agglomération. Soit en achetant un composteur en magasin, soit en le fabriquant vous-même, soit tout simplement en compostant en tas à même le sol.



Bien utiliser son composteur

1 L'installer

Il vous faut une surface au sol d'1m².

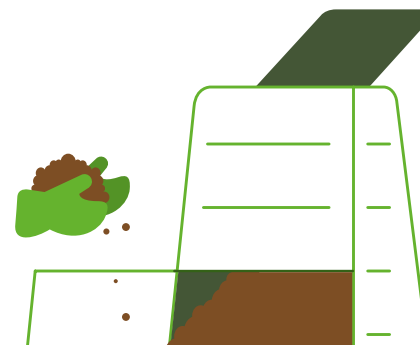
- ▶ Choisissez un terrain plat, en contact avec la terre, dans une zone dégagée et ombragée au moins une partie de la journée, idéalement facile d'accès depuis la cuisine.
- ▶ Montez le composteur et la grille anti-rongeur (facultative) en suivant le mode d'emploi.
- ▶ Constituez une réserve de petits végétaux secs du jardin (feuilles, branchages et tailles de haies broyés) et/ou des déchets secs de maison (serviettes, mouchoirs en papier, rouleaux de papier toilette ou d'essuie-tout, sachets en papier kraft).



2 Préparer son matériel

- ▶ Un bioseau* ou un récipient pour transporter vos déchets de la cuisine au composteur
- ▶ Une griffe pour étaler vos déchets à la surface de votre compost (à chaque nouvel apport de déchets organiques)
- ▶ Une fourche ou un brass compost pour brasser et aérer le compost (une fois par mois)
- ▶ Une grille anti-rongeur* ou du grillage à poule, qui peuvent être installés à titre préventif

* Fournis gratuitement par la Communauté d'Agglomération.



3 Brasser et récupérer son compost

- ▶ **Pour brasser efficacement avec une fourche** : retirez complètement l'une des tiges du composteur et ouvrez le battant du haut.
- ▶ **Pour récupérer le compost mûr** : posez une bâche ou un grand carton au pied du composteur, retirez complètement les deux tiges de sa face avant et les deux battants. Mettez de côté la matière du dessus non décomposée et recueillez le compost mûr.

COMPOSTER EN HABITAT INDIVIDUEL

Végétaux : les bons gestes

Pour équilibrer votre compost, vous pouvez utiliser les déchets verts du jardin. Pour 2/3 de déchets alimentaires, ajouter environ 1/3 de végétaux (feuilles, petits branchages, tailles de plantes).



Feuilles mortes



Plantes et fleurs fanées



Petits branchages et tailles de haies broyés



Déchets du potager

Seulement en petite quantité :



Tontes de pelouse (sèche de préférence)



Sciure de bois non traitée



Plantes malades et herbes indésirables (pour éviter la propagation de maladies et la germination lors de l'utilisation du compost)



Thuyas, cyprès et aiguilles de pin (à utiliser plutôt en paillage dans les allées)



Cendres de bois et charbon de bois naturel (à utiliser plutôt directement en saupoudrage dans le jardin)



LE BON RÉFLEXE

Utilisez le sécateur ou même la tondeuse pour broyer les tailles de haies et d'arbustes avant de les incorporer au composteur.



Vous manquez de végétaux secs pour équilibrer votre compost ?

- Pensez à constituer une réserve de déchets secs de la maison : mouchoirs et serviettes en papier, rouleaux de papier toilette ou d'essuie-tout, sachets en papier kraft.

COMPOSTER EN HABITAT INDIVIDUEL

Prendre soin de son compost

Si malgré toute votre attention la décomposition est trop lente ou que des odeurs désagréables apparaissent, c'est que votre compost est soit trop sec, soit trop humide. Pensez à surveiller son niveau d'humidité !

► Mon compost est trop sec

La décomposition est trop lente, des filaments ou des champignons blanchâtres se développent.

Réduisez l'apport de déchets secs, ajoutez des déchets humides et brassez bien.



LE BON RÉFLEXE

- Il pleut ? Ouvrez votre composteur le temps de l'humidifier.
- Le test : lorsque vous serrez une poignée dans votre main, le compost doit être humide comme une éponge essorée.



► Mon compost est trop humide

Des odeurs désagréables ou des moucherons apparaissent. C'est sûrement dû à la présence de fruits et de légumes frais en surface.

Ajoutez des matières sèches, brassez bien pour aérer le compost et accélérer sa décomposition, puis recouvrez la surface apparente de déchets secs.

► Il y a des rongeurs dans mon composteur

Videz totalement votre composteur et utilisez le compost déjà prêt.

Vérifiez que l'emplacement autour de votre composteur est bien dégagé (idéalement 1,5 mètre tout autour).

Installez une grille anti-rongeur ou un grillage de poule au fond du composteur, à même le sol.

Brassez votre compost plus régulièrement (au moins une fois par mois).

Des insectes dans mon compost ? Pas de panique : c'est bon signe, les insectes sont indispensables à la bonne marche du processus !



Les vers de terre rouges avec des rayures plus foncées (*Eisenia*) se développent intensément dans le compost. Ils ingèrent de grandes quantités de déchets humidifiés et ramollis, l'équivalent de leur poids en une journée.



Les collemboles jouent un rôle très important dans le processus de compostage car ils fragmentent les résidus organiques en se nourrissant des micro-organismes et des champignons présents sur les fruits pourris, notamment les pommes. Miam !



La larve de cétoine est un habitant des composts riches en déchets secs. Ses crottes fines contribuent à affiner la texture du compost et lui sont très bénéfiques. Elle ressemble à la larve de hanneton qui lui, vit dans le sol et préfère les racines.



Les cloportes sont des crustacés dont on a référencé plus de 160 espèces en France ! Bien que d'origine aquatique, ils sont entièrement terrestres et adorent grignoter les petites branches de bois.



Les larves des femelles de mouches soldat sont très présentes en été et consomment rapidement les déchets du compost qui devient plus pâteux. Totalement inoffensives, elles meurent ensuite pendant l'hiver.

COMPOSTER EN HABITAT INDIVIDUEL

Le paillage

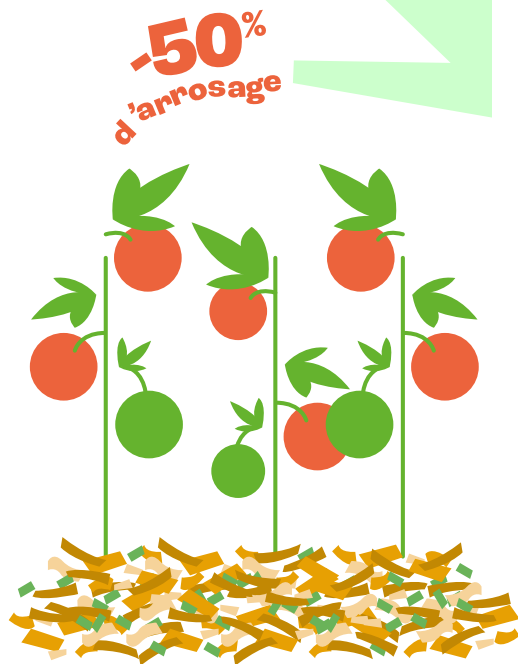
Si les résidus végétaux du jardin sont très utiles dans le composteur, ils peuvent aussi être employés directement à même le sol. Cette technique dite « du paillage » consiste à créer une couverture de matière végétale qui, en se décomposant, viendra enrichir la terre. Une idée simple et pratique pour réutiliser le surplus des déchets végétaux et éviter les navettes en déchèterie !

Les avantages du paillage

- ▶ Il nourrit le sol et les plantes en se transformant en humus.
- ▶ Il limite la pousse des plantes indésirables et le désherbage.
- ▶ Il réduit les arrosages d'environ 50 % en conservant l'humidité du sol.
- ▶ Il protège des intempéries et du gel à l'automne et en hiver.

Pailler efficacement

- ▶ Désherbez la surface à pailler.
- ▶ Faites si possible un léger apport de compost en surface.
- ▶ Décomposez légèrement la terre en binant autour des végétaux.
- ▶ Étalés une couche de 3 à 5 cm de manière homogène, sans enfouir ni recouvrir la base de la plante.
- ▶ Arrosez si nécessaire.



À chaque végétal son usage

- ▶ **Brindilles, feuilles tendres, tontes de pelouse**, étalées en fine couche, sont idéales pour le paillage du potager et des massifs de fleurs.
- ▶ **Tailles d'arbres et de haies, copeaux de bois, feuilles coriaces, coques de noix et noisettes** se déposent au pied des plantes, arbres et arbustes. Ce type de paillis est plus durable dans le temps. Il peut mettre un an à se transformer en humus.



Le broyage en pratique

- ▶ Avec une tondeuse, étalez sur le sol les végétaux encore verts et les petites branches (jusqu'à 1 cm de diamètre) puis broyez lentement. Si le tas est important, basculez légèrement la tondeuse sur les roues arrière.
- ▶ Avec un broyeur pour les plus gros branchages.

La technique du mulching

La tonte « mulching » consiste à ne pas ramasser l'herbe coupée. La tondeuse « mulcheuse » coupe très finement la partie haute du gazon, dont les fragments se redéposent sur la pelouse. En se décomposant, l'herbe broyée servira d'engrais naturel.



Une pelouse moins tondue et des haies moins taillées favorisent la biodiversité et le maintien de l'humidité dans les sols.

ATTENTION :

Brûler ses végétaux à l'air libre est interdit par la Loi et vous expose à une contravention !

Cette pratique augmente le risque d'incendie, empêche le retour au sol de la matière organique et émet des polluants atmosphériques. Brûler 50 kg de végétaux rejette dans l'atmosphère autant de particules fines que 13 000 km parcourus par une voiture diesel récente !

COMPOSTER EN HABITAT COLLECTIF

Vous habitez en appartement et votre immeuble est équipé d'un composteur partagé ? L'Agglomération vous remet un bioseau pour stocker provisoirement vos déchets alimentaires à domicile avant de les apporter au composteur collectif en bas de chez vous. Votre immeuble n'est pas encore équipé et vous avez envie de composter avec vos voisins ? L'Agglo vous accompagne et vous fournit gratuitement le matériel nécessaire pour vous lancer dans le compostage partagé.

Qui fait quoi ?

► **Le syndic de copropriété ou le bailleur** demande, après accord des copropriétaires, un accompagnement à l'Agglomération pour l'installation d'un site de compostage partagé. Il sera le garant de l'entretien et du bon fonctionnement du site de compostage une fois celui-ci aménagé.

► **L'Agglomération** fournit et installe gratuitement le matériel nécessaire. Elle accompagne les référents du site de compostage jusqu'à leur autonomie, pendant les 6 premiers mois.

► **Les référents de site** (habitants volontaires, gardiens d'immeuble) conseillent les résidents et veillent à la bonne marche du processus de compostage (ajouter du broyat de végétaux secs, brasser le bac d'apport et assurer son transfert vers le bac de maturation). Ils peuvent être aidés, si besoin, par des prestataires extérieurs missionnés par la copropriété (entreprises de nettoyage ou d'entretien des espaces verts, structures d'insertion).



LE BON RÉFLEXE

Vous souhaitez devenir référent compostage bénévole de votre immeuble ? Rapprochez-vous de votre bailleur ou de votre syndic de copropriété !

Comment ça marche ?

1

Dans ma cuisine, je mets les épluchures et restes de repas dans mon bioseau



2

Je dépose régulièrement mes déchets alimentaires dans le bac d'apport

3

J'étale les déchets à la surface du bac d'apport partagé à l'aide de la griffe mise à disposition



4

Je recouvre mes déchets avec du broyat de végétaux secs pour éviter moucherons et mauvaises odeurs



Un bac pour la maturation

Le bac de maturation sert à stocker le contenu du bac d'apport, une fois que celui-ci est plein. Près de neuf mois sont nécessaires à la décomposition totale des matières organiques en compost.

BAC DE
MATURATION

9
mois





Pour jeter moins, je fais le tri dans mes habitudes

**Vous souhaitez
en savoir plus ?
Participer à nos
ateliers pratiques, mieux
connaître les techniques
de jardinage au naturel,
demander un composteur...**

Rendez-vous sur :
agglo-larochelle.fr/dechets



**Pour toutes vos questions, contactez
la Direction Gestion et Prévention des déchets**

**ZI - 16 rue Anita Conti
17180 Périgny**

Accueil des usagers du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45 et de 13h15 à 16h30

0 800 535 844

**Service & appel
gratuits**

Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45
et de 13h15 à 16h30 (sauf jours fériés)



agglo-larochelle.fr

Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle

